DURABILITÉ

L'agroforesterie au centre d'un nouveau projet ressource en Suisse romande

Vincent Gremaud

Les agriculteurs
des cantons de Genève,
Vaud, Neuchâtel,
du Jura et Jura bernois
pourront participer
à un nouveau projet
d'utilisation durable
des ressources visant
à promouvoir
l'agroforesterie.

a confirmation vient de tom-∟ber: l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) a officiellement donné son feu vert au projet Agroforesterie déposé en juillet dernier par le comité de projet. Elaboré conjointement par les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel, Berne et du Jura, ainsi que par AgriVulg, Proconseil, la Fondation rurale interjurassienne, Bio Suisse et Agridea, le projet s'inscrit dans le programme d'utilisation durable des ressources naturelles, qui est soutenu conformément l'article 77 (al. a et b) de la Loi sur l'agriculture. «C'est une excellente nouvelle», s'est réjouie Johanna Schoop, collaboratrice d'Agridea et l'une des trois rédactrices du dossier. «Même si certains points doivent encore être discutés et

négociés avec l'OFAG.»

Le projet veut mettre en place des systèmes de production durables, géospécifiques, résilients et économiquement intéressants, qui répondent à

des enjeux environnementaux spécifiques et identifiés. Pour ce faire, chaque exploitation sera individuellement auditée (lire ci-dessous). Le projet, qui durera de 2020 à 2026 vise, à terme, une augmentation des surfaces agroforestières de l'ordre de 280 hectares. «Nous espérons qu'au moins 140 agriculteurs prendront part au projet», indique Johanna Schoop.

Exploitant à Jussy (GE), Grégoire Stoky sera certainement l'un d'eux: «Nous envisageons depuis longtemps de nous diriger dans cette voie. Nous attendions que le statut de l'agroforesterie soit clarifié pour être certains de pouvoir intervenir librement sur les arbres». Son exploitation a déjà fait l'objet d'une étude de la Haute école du paysage d'ingénierie et d'architecture de Genève (Hepia). «Les étudiants qui ont fait ce travail sont arrivés à la conclusion que la mise en place, en deux étapes, de 12 ha d'agroforesterie vaut la peine, tant écologiquement qu'économiquement», indique Grégoire Stoky. «Ce projet apportera de l'ombre à nos moutons, limitera l'érosion sur une grande parcelle et nous permettra de produire des fruits tout en respectant l'environnement.»

Objectifs

Agroscope a élaboré des cartes géographiques qui référencent les divers déficits environnementaux qui pèsent sur:



Dès 2020, l'implantation et l'entretien de systèmes agroforestiers seront soutenus. J. SCH

- les sols (risques d'érosion);
 les eaux (excédents de phosphore ou de nitrates);
- la biodiversité (faibles populations d'auxiliaires et de pollinisateurs, insuffisance de corridors faunistiques);
- le climat et l'air (concentrations limites d'ammoniac, manque de précipitations et hausse des températures).
 Pour participer au projet, chaque exploitation doit combler un ou plusieurs de ces déficits.

Outre ces objectifs environnementaux, le projet Agroforesterie s'est fixé des buts économiques de bien-être animal.

Même si l'OFAG soutien la possibilité d'intégrer des animaux, il remet en question le volet concernant leur bien-être, jugeant ainsi le projet trop complexe. «Nous avons fixé un rendez-vous début novembre avec l'OFAG pour discuter des points à éclaircir», relève Johanna Schoop. «Nous espérons pouvoir convaincre nos interlocuteurs du bénéfice que peuvent apporter les arbres dans les parcours pour les volailles et les porcs.»

Financement

Le coût du projet sur l'ensemble de sa durée est budgété à un peu plus de 9 millions de francs. La Confédération prendra 80% de ce montant à sa charge, le solde étant porté par les cantons et les partenaires du projet. La plus grande part de ce budget est attribuée aux mesures mises en place par les agriculteurs. Si l'OFAG ne remet pas en cause la somme totale demandée à la Confédération, le montant correspondant à chaque mesure doit encore être discuté.

Commentaire

Vincent Gremaud Fribourg rate encore un train

Pourquoi Fribourg ne participe-t-il pas au projet Agroforesterie? Les structures agricoles de ce canton ne diffèrent que peu de celles des régions engagées. L'Etat de Fribourg a pourtant été approché par les initiateurs du projet, mais il a préféré renoncer. L'histoire se répète dans ce canton qui avait pris le train des Projets qualité du paysage avec deux ans de retard. Le manque de proactivité de l'Etat de Fribourg, pourtant prompt à s'autoproclamer «pôle d'innovation» du secteur agroalimentaire suisse, prive encore une fois ses agriculteurs de contributions fédérales.

Votre avis

Envisagez-vous d'implanter un système agroforestier sur l'une ou l'autre parcelle de votre exploitation?

Votre réponse journal@agrihebdo.ch Fax 021 613 06 40

Un audit pour définir les mesures



le projet prévoit d'accompagner les exploitants.

L'agroforesterie ne s'improvise pas. Conscient de la nécessité d'adapter la mise en œuvre d'un système agroforestier au cas par cas, le comité de projet estime indispensable que chaque exploitation participante se soumette à un audit initial. Ce dernier devra analyser la situation de l'entreprise agricole et identifier les enjeux environnementaux. Partant de ce constat, les mesures à appliquer seront définies.

L'audit élaborera un plan de mise en œuvre en se basant sur une série de données récoltées, telles que la profondeur du sol, l'orientation de la parcelle, les drainages, le tassement ou la pression des adventices. Ce plan devra être approuvé et validé par le porteur de projet du canton

concerné, avant qu'une convention ne soit établie et signée.

Durant le projet, l'exploitant bénéficiera d'un conseil individuel. Un audit final sera encore réalisé à la fin des six années. Un défraiement est prévu pour l'agriculteur pour les études au début et à la fin.

Cours spécifiques obligatoires

Pour garantir une gestion optimale du système agroforestier, le projet proposera une liste de diverses formations spécifiques à destination des agriculteurs. Chaque exploitant devra suivre au moins deux de ces formations sur la durée du projet. Ces cours feront eux aussi l'objet d'un défraiement.

Plantation et entretien des arbres



L'entretien des arbres doit notamment veiller à permettre le labour des terres entre les lignées.

Le projet Agroforesterie prévoit naturellement de soutenir la plantation d'arbres. La mise en place d'un système agroforestier moderne s'avère complexe. Il convient de préparer spécifiquement le terrain et d'être particulièrement précis à la plantation pour respecter les distances adaptées à la mécanisation. Le recours à un système de géolocalisation par satellites (GPS) se révèle souvent nécessaire.

Des montants différents sont prévus pour les arbres fruitiers haute tige et les essences forestières. Les contributions exactes seront encore discutées. A noter que le projet prévoit de limiter ce soutien à 120 arbres par exploitation.

Les systèmes agroforestiers nécessitent des soins particuliers. Les racines le long de la bande herbeuse doivent, par exemple, être régulièrement coupées pour éviter qu'elles ne colonisent la terre arable. L'entretien des arbres vise aussi à favoriser la valorisation des produits: fruits, bois précieux mais aussi bois raméal fragmenté (BRF). Une contribution annuelle par mètre linéaire des lignées d'arbres soutiendra ce travail.

La bande herbeuse sous la ligne boisée donnera droit, elle aussi, à des primes. Pour limiter les risques que les campagnols font peser sur les arbres, les pieds de ces derniers devront être maintenus dégagés. Un tiers de la surface herbagère sous les arbres ne doit pas être fauché afin d'y promouvoir la biodiversité. VG

Les buissons deviennent fourrage



Les mûriers peuvent être utilisés comme buissons fourragers.

Des essais en ce sens ont été menés en France.

J. SCHOOP

Dans les herbages non inscrits en tant que surfaces de promotion de la biodiversité (SPB), il est possible d'installer des buissons et des arbustes fourragers. Plantés en lignes ou en îlots, ces buissons proposent une source complémentaire de fourrage aux animaux de rente et permettent de prolonger la pâture. En diversifiant ainsi sa production fourragère, l'exploitation devient plus résiliente. Le projet Agroforesterie prévoit d'attribuer une prime pour la plantation de telles structures, puis une contribution annuelle. Cette dernière doit compenser le travail supplémentaire que représente l'entretien de ces buissons pour éviter qu'ils soient surpâturés et permettre leur régénération.

Des poules au lieu d'insecticides

Le projet Agroforesterie prévoit aussi de soutenir, par une contribution annuelle, l'introduction de volailles dans les systèmes agroforestiers avant pour objectif une production fruitière extensive. Les volailles sont des prédateurs pour les insectes ravageurs. Installer des poulaillers mobiles dans les vergers ou les systèmes sylvoarables permettrait de diminuer l'utilisation d'insecticides. Les fientes des volailles représentent également un fertilisant naturel intéressant.

En outre, une telle mesure permet de dégager une image particulièrement positive de l'exploitation auprès des consommateurs.